

ZFEm (Zone Faibles Emissions mobilité)

Une fausse solution, un air antisocial !

Les salariés, retraités, privés d'emploi et étudiants de Seine Maritime sont directement impactés !

Les lois LOM et énergie climat, imposent aux agglomérations de plus de 150.000 habitants de mettre en place à compter de 2025, une Zone à Faibles Emissions mobilité.

Des millions d'utilisateurs de véhicules à moteur thermique (Voitures, motos, utilitaires etc..) catégorisés par type « Crit'Air 3, 4 et 5 » n'auront plus le droit de circulation dans les 45 plus grandes métropoles françaises.

La Seine-Maritime est principalement concernée à ce jour, avec Rouen et 13 communes de sa métropole !

Mais l'agglomération du Havre est aussi visée d'ici à 2025...



Commencé en janvier 2022, la Métropole de Rouen prévoit de poursuivre son projet de mettre en œuvre dès ce 1^{er} septembre 2022 les dispositifs de ZFEm décrétés sans concertation par le Gouvernement. Ce sont des milliers de véhicules, considérés comme polluants, qui vont être interdits à la circulation et au stationnement !

Au nom de l'écologie, ce coup antisocial va toucher les moins riches, car l'écrasante majorité de la population n'a, hélas, pas d'autres choix que d'utiliser son véhicule au quotidien pour travailler, étudier, se déplacer, pour vivre en soit....

Bien sûr, il faut continuer d'améliorer la qualité de l'air en ville. Mais cela ne peut pas se faire au prix de répercussions fortes sur les salaires et les pensions.

D'autant que ceux qui polluent le plus sont les plus riches !

Les aides prévues par l'état pour changer de véhicule ne correspondent pas à la réalité de vie de la majeure partie des gens. Elles concernent avant tout l'achat de véhicules électriques neufs : des voitures hors de prix, que la plupart des utilisateurs ne peuvent acquérir, même avec l'aide. Et quid de l'achat d'autres moyens de déplacement, comme les 2 roues ? Et quid de la réflexion sur la réalité de la pollution des véhicules électriques à terme, notamment en terme de recyclage ?

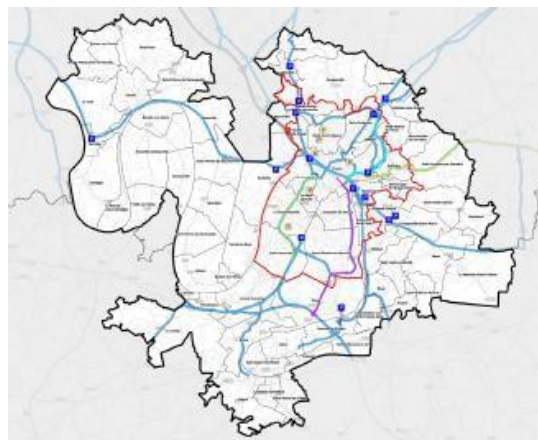
Le comble est que rien n'est prévu pour augmenter l'offre des transports alternatifs au 1^{er} septembre : pas de transport en commun supplémentaire prévu sur l'agglomération, notamment aux périodes placées très tôt et très tard dans la journée, qui correspondent à celles où les salariés les plus précaires (« ceux qui se lèvent tôt ! ») ont besoin de se déplacer pour aller au travail. (pas de Bus, pas de Train, pas de Tram, pas de Métro...)

Pire, l'Etat avec la Région continuent de porter le contournement Est de l'agglomération rouennaise qui sera un facteur de pollution supplémentaire, et le transport routier des marchandises est exonéré totalement de l'application des critères ZFE...

Encore une ineptie quand on sait que 10.000 camions passent tous les jours sur la route industrielle, la plupart ne sont d'ailleurs que de passage, alors que le triage ferroviaire de Sotteville, capable de trier 6000 wagons par jours, est laissé à l'abandon total des pouvoirs publics et de la SNCF !

La CGT est donc en désaccord avec ces mesures exclusivement punitives. Elles pénaliseront encore un peu plus les populations les plus démunies.

La solution prioritaire pour diminuer la présence de particules fines, passe par une politique de développement des transports en commun, et le redéveloppement du transport ferroviaire public de voyageurs et de marchandises, ainsi que des investissements importants à porter sur le mode fluvial aujourd'hui sous exploité tant pour la marchandise que le voyageur !



Ainsi, nous demandons que la Métropole mette en place un réseau efficient de transports en commun, prenant en compte la couverture de l'ensemble du territoire, de l'ensemble des modes alternatifs de transport, à commencer par le mode ferré, avec l'instauration de plages horaires étendues pour le déplacement de tous les salariés à n'importe quelle heure.

Des possibilités existent pour améliorer le réseau des transports, et la CGT porte de multiples propositions qu'elle construit aussi avec les associations d'usagers et plusieurs ONG.

Il y a besoin d'investir fortement pour répondre aux besoins globaux des transports, avant toute mise en place de mesures restrictives qui ne touchent finalement que les plus défavorisés.

D'ailleurs, l'attractivité des transports est une réelle question qui place aussi la nécessité de réfléchir à la mise en place généralisée de tarifs sociaux allant jusqu'à la gratuité des transports !

Pour cela nous appelons à un rassemblement

LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022 à 15H

SUR L'ESPLANADE

EN BAS DE LA RUE JEANNE D'ARC A ROUEN

pour protester contre l'application de la ZFE telle que prévue.

La défense de l'environnement mérite mieux que des mesures punitives qui ne s'attaquent pas aux vraies causes et sanctionnent le droit à la mobilité des populations.

Le maintien du projet autoroutier payant du contournement est, la non prise en compte des 10 000 véhicules jours sur de boulevard industriel montre que la ZFE ne peut être la solution.

NOUS PORTONS L'EXIGENCE DU DÉVELOPPEMENT :

- des transports en commun et leur accessibilité pour tous
- du fret ferroviaire sur le tout routier
- d'un Service Express Métropolitain ferroviaire tel que proposé par syndicats et associations

La Métropole de Rouen et la Région Normandie doivent entendre les populations.